

Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

P.V C.R.Q.D N° 12 DU 06 mars 2019

Membres Présents : Mrs. KARTALI.Dj –SARDI .M – BENARBIA.M

Ordre du jour : Affaires Administratives et Disciplinaires.

Affaire N°36: Ren : J.S.M.R – G.C.A.T S/G D2 du 22-02-2019

- ✓ Vu la feuille du match signalants :
- ✓ Disqualification du joueur HAMAIDI .F N° CNI 489643 (carton Bleu) du club G.C.A.T pour insulte envers officiel.
- ✓ Defaut de presentation licences des joueurs HAMAIDI .F N° CNI 489643 et ABBASSA .M N° CNI 10531796 du club G.C.A.T
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de trois(03) matchs ferme au joueur HAMAIDI .F N° CNI 489643 (carton Bleu) du club G.C.A.T .dont le match automatique est inclus.
- ✓ Il est infligé une amende de cinq mille dinars (5.000 DA) du club G.C.A.T
- ✓ Il est infligé une amende de trois mille dinars (3.000 DA) du club G.C.A.T

Affaire N°37: Ren : H.B.C.T – ESOFF S/G D2 du 01-03-2019

- ✓ Vu la feuille du match et Rapports des arbitres et délégué signalants :
- ✓ Disqualification du joueur SOULIMANE . K N° Lic 016(carton Bleu) du club H.B.C.T pour insulte envers officiel.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de trois(03) matchs ferme au joueur SOULIMANE . K N° Lic 016 du club H.B.C.T.dont le match automatique est inclus.
- ✓ Il est infligé une amende de cinq mille dinars (5.000 DA) du club H.B.C.T

Affaire N°38: Ren : G.C.A.T – C.H.T.O S/G D2 du 02-03-2019

- ✓ Vu la feuille du match et Rapport du délégué signalants :
- ✓ Disqualification du L'OFF (A) Mr GHELLAMALLAH .A N°Lic 417 du club G.C.A.T pour insulte envers officiel.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de huit (08) matchs ferme au L'OFF (A) Mr GHELLAMALLAH .A N°Lic 417 du club G.C.A.T.
- ✓ Il est infligé une amende de dix mille dinars (10.000 DA) du club GCAT

Affaire N°39: Ren : M.S.O – W.C.B.O.S S/G D2 du 01-03-2019

- ✓ Vu la feuille du match et rapport du delegue signalant :
- ✓ Disqualification du L'OFF (D) Mr AZZOUZ . H N°Lic 120 du club W.C.B.O.S pour insulte et menace envers officiel.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de huit(08) matchs ferme au L'OFF (D) Mr AZZOUZ .
H N°Lic 120 du club W.C.B.O.S
- ✓ Il est infligé une amende de dix mille dinars (10.000 DA) du club W.C.B.O.S

Affaire N°40: Ren : J.S.T – I.R.B.O S/G D2 du 01-03-2019

- ✓ Vu la feuille du match signalant :
- ✓ Defaut de presentation de licence du L'OFF (B) Mr Bensaada Zoubir N° CNI 100805196 du club J.S.T .
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une amende de deux mille cinq cent dinars (2500 DA) du club J.S.T

Affaire N°41: Ren : N.R.A.E.T – J.S.A U21 coupe d'algerie DU 26-02-2019

- ✓ Vu la feuille du match signalant.
- ✓ Absence du club N.R.A.E.T
- ✓ Attendue qu'aucune lettre explicative n'est pas parvenue à la L.R.H.B.Oran
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Match en faveur du club J.S.A par le score de (12 - 00)
- ✓ Il est infligé une amende de cent mille dinars (100.000 DA) au club NRAET.

Affaire N°42: Ren : ESA – N.R.B.H.M U17 coupe d'algerie DU 02-02-2019

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des Arbitres signalants.
- ✓ Tentative d'agression envers officiels des joueurs DOUBI .B N° Lic 71 club N.R.B.H.M et BARDADI .A N° Lic 077 du club N.R.B.H.M à la fin de la rencontre.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de six (06) mois ferme au joueur DOUBI .B N° Lic 71 club NRBHM
- ✓ Il est infligé une amende de vingt mille Dinars (20.000 DA) au club NRBHM
- ✓ Il est infligé une suspension de six (06) mois ferme au joueur BARDADI .A N° Lic 077 du club N.R.B.H.M
- ✓ Il est infligé une amende de vingt mille dinars (20.000 DA) au club N.R.B.H.M

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet à compter du 07/03/2019.

SECRETARE de la SEANCE
SARDI MED

PRESIDENT C.R.Q.D.
KARTALI DJ